

Championnats Suisses Cadets patinage artistique 2009 jeunes filles, garçons et couples 23 - 25 janvier 2009, Thônex

PUBLICATION

RESPONSABLE	Union Suisse de Patinage Commission Figure
ORGANISATEUR	Club des Patineurs Trois Chênes
LIEU	Patinoire des Trois Chênes, 1226 Thônex
MUSIQUE	CD's et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2008 de l'artistique et aux règlements USP 2008.

Le championnat sera jugé d'après le "ISU Judging System".

Les champions Suisses Cadets 2008 peuvent défendre leur titre.

CONCOURS

JEUNES FILLES	Programme court:	Voir règlements USP 2008, circulaire USP no. 12 du 15.7.2008 ainsi que les conditions techniques y relatives
	Libre:	3 minutes +/- 10 secondes
GARCONS	Programme court:	Voir règlements USP 2008, circulaire USP no. 12 du 15.7.2008 ainsi que les conditions techniques y relatives
	Libre:	3 minutes 30 secondes +/- 10 secondes
COUPLES	Programme court:	Voir règlement ISU 2008
	Libre:	3.30 minutes +/- 10 secondes

DOPING Les contrôles anti-dopage seront effectués selon les statuts USP, chapitre XIV, par. 43, les "Regulations" ISU et les directives de l'association Olympique Suisse.

La déclaration de soumission est à envoyer avec l'inscription au secrétariat de l'USP.

PROGRAM CONTENT SHEET Les formulaires "Program Content" sont à envoyer au secrétariat de l'USP jusqu'au 1^{er} novembre 2008 le plus tard.

CARTES DE LICENCE Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon la règle 1.3.2.1 du règlement USP.

INSCRIPTIONS

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables (**les étrangers sont priés de joindre une copie de la dispense de la Fédération concernée**) et à envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Haus des Sports
Case postale 606, 3000 Bern 22

Les patineuses et patineurs qui nous ont déjà fait parvenir une photo passeport électronique pour leur licence n'ont pas besoin de joindre une nouvelle photo. Par contre ceux qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer par mail une photo électronique à l'adresse E-mail suivante:

odermatt@1st.ch (Monsieur Michael Odermatt)

DÉLAI D'INSCRIPTION

15 septembre 2008

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 250.-- / participant
CHF 300.-- / couple

à payer jusqu'au 1^{er} novembre 2008 au compte CCP 84-5561-2 de l'USP.

AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.

RESPONSABILITÉ

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des fonctionnaires de la compétition.

LOGEMENT ET ENTRETIEN

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

RENSEIGNEMENTS

Club des Patineurs Trois Chênes
Monsieur Lamine Bouchakhchoukha
4, Place des Alpes, 1201 Genève
Tél: 022 / 738 06 54
E-mail: lambouchak@hotmail.com

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE
Commission Figure